

# Tir à l'arc

## La Famille de la Brie renaît...

Fondée le 23 février 1896 à Couilly, la Famille de la Brie regroupait les compagnies d'arc de notre région.

En 1974, les comités départementaux naissaient et la Famille de la Brie devint le comité départemental de tir à l'arc de Seine-et-Marne.

Fin 1991, une commission de la tradition de la chevalerie d'arc fut créée au sein du comité départemental, avec pour ambition de recréer la Famille de la Brie dans le but de maintenir, préserver et promouvoir les traditions de la chevalerie d'arc dans le cadre d'une union des compagnies de Seine-et-Marne.

Cette commission constitue un bureau provisoire et multiplie tout au long de l'année 1992, les contacts avec les chevaliers et les compagnies d'arc. Celui-ci élabore des statuts et un règlement interne qui furent adoptés à l'unanimité le 12 décembre 1992 à Montry en assemblée générale extraordinaire.

Le bureau qui fut élu est le suivant :

Président : J. Drgon (Champs-sur-Marne) ; vice-président : B. Pascal (Dampmart) ; secrétaire : J.-P. Dupuis (Dampmart) ; secrétaire adjoint : M. Hoët (Montry) ; trésorier : J.-M. Goniaux (Champs-sur-Marne) ; trésorier adjoint : J.-P. Bic (Montry).

Les travaux du bureau et du conseil de la chevalerie, outre des projets de rencontres, événements traditionnels, porteront essentiellement sur l'harmonisation de la tradition de la chevalerie d'arc.

*Vous faites du sport ?*

LISEZ

**“ LA MARNE ”**